



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Sécurités,
Bureau de la Planification et des Opérations**

Montpellier, le 29 octobre 2020

Monsieur le Préfet de l'Hérault

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Hérault**

en communication à :

Monsieur le Sous-Préfet, Secrétaire Général adjoint

Monsieur le Sous-Préfet de Béziers

Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

**Monsieur le Général, commandant le groupement de
gendarmerie de l'Hérault**

**Monsieur le Directeur départemental de la sécurité
publique**

Objet : Rehaussement de la posture Vigipirate au niveau « Urgence attentats »

Après l'attentat perpétré vendredi 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine puis ce jour, jeudi 29 octobre, en la Basilique Notre Dame de l'Assomption à Nice qui a fait plusieurs victimes, la posture vigipirate a été réhaussée au niveau « Urgence attentats » sur l'ensemble du territoire national.

Les forces de sécurité intérieure et les moyens militaires mis à ma disposition dans le cadre de l'opération « sentinelle » sont actuellement déployés pour protéger la population et les sites sensibles du département.

Je vous demande d'exercer la plus grande vigilance autour de lieux que sont principalement :

- les lieux de culte
- les cimetières particulièrement à l'occasion des fêtes de la Toussaint;
- les établissements scolaires pour la rentrée du 2 novembre prochain, et les jours suivants ;
- les édifices et bâtiments publics qui symbolisent la République.

Je demande par ailleurs aux maires qui en disposent, de bien vouloir mobiliser leur police municipale afin qu'elle se rapproche des services de police et de gendarmerie nationales pour conduire des actions coordonnées de patrouille aux abords des sites sensibles précités, tout en restant très attentive à leur propre sécurité pendant et en dehors de leur service.

Vous voudrez bien faire part de toute difficulté que vous rencontreriez dans l'application de ces mesures et de tout incident ou trouble à l'ordre public, même mineur, via la boîte fonctionnelle suivante : pref-ordre-public@herault.gouv.fr ou auprès de mon directeur de cabinet 06.37.48.39.78.

Je vous remercie de votre mobilisation et reste à votre disposition si nécessaire.

*Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à cette demande.
Très cordialement.*

Le préfet,



Jacques WITKOWSKI